

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue mardi, le **28^e jour du mois de mars 2017**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville d'Asbestos, à 19 h 30. Cette séance fut convoquée par avis écrit, donné et signifié en date du 23 mars 2017. Sont présents à la séance :

- monsieur Hugues Grimard, maire
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Est également présent à la séance :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Il est donc procédé comme suit :

2017-098

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Serge Boilard appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

2017-099

RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES ET OCTROI DE CONTRAT : RÉAMÉNAGEMENT DU SAKTE-PARK AU PARC DES GÉNÉRATIONS (SOUMISSION 2017-06)

Une demande de prix ayant été préparée et transmise à des entrepreneurs spécialisés en équipement récréatifs pour le réaménagement du skate-park au parc des générations. Un seul soumissionnaire à déposer une offre soit:

- Tessier Récréo-Parc : 54 611,98 \$ incluant les taxes applicables

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse de la soumission, celle-ci s'avère conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos accorde à l'entrepreneur Tessier Récréo-Parc le mandat de réaménagement du Skate-Park au parc des Générations au prix soumissionné, soit à 54 611,98 \$ incluant les taxes applicables.

Adoptée.

2017-100**RÉSULTATS D'APPEL D'OFFRES ET OCTROI DE CONTRAT : DYNAMITAGE, CONCASSAGE, TAMISAGE ET MISE EN RÉSERVE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES – 2017 (SOUMISSION 2017-05)**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur le site SEAO pour des services de dynamitage, concassage, tamisage et mise en réserve de matériaux granulaires;

CONSIDÉRANT que cinq (5) entrepreneurs ont déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 6 mars 2017;

CONSIDÉRANT que les offres ont été analysées et se détaillent comme suit :

Entrepreneur	Coût par tonne métrique (Taxes incluses)
Excavation L. Martel inc.	7.82\$
Les Excavations Marchand & Fils inc.	8.05\$
Excavation Michel Paradis inc.	8.33\$
9006-3520 Québec Inc. (Excavation Steve Leblanc)	8.61\$
Excavation Charles Grenier Inc.	10.24\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos mandate l'entrepreneur Excavation L. Martel inc. pour le dynamitage, concassage, tamisage et mise en réserve de matériaux granulaires à la carrière municipale pour l'année 2017 pour le prix soumissionné soit 7.82\$ la tonne métrique, ce prix incluant les taxes.

Adoptée

2017-101**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Les sujets à l'ordre du jour de la séance extraordinaire ayant tous été discutés, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé et résolu ,=

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPPLÉANT

MCF/al